

NOTIFICATION AU PRÉFET - TRANSMISSION DU PORTER A CONNAISSANCE

NOTIFICATION AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES



ÉLABORATION DU DOSSIER DE PLU

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

ÉLABORATION DU PADD

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

ÉLABORATION DU RÈGLEMENT ET DU ZONAGE

ÉLABORATION DES ANNEXES



EN PARALLÈLE



CONCERTATION AVEC LA
POPULATION

CONCERTATION AVEC
LES PERSONNES
PUBLIQUES ASSOCIÉES



DURÉE : 3 MOIS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI ARRÊTE LE PROJET DE PLU

TRANSMISSION POUR AVIS AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES



DURÉE : 4/5 MOIS

ENQUÊTE PUBLIQUE PAR ARRÊTÉ DU MAIRE